

2022
RÈGLEMENT

1. PRESENTATION ET OBJECTIFS

L'AUF au Moyen-Orient s'associe au Centre professionnel de Médiation (CPM) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), premier centre universitaire de médiation au Liban, pour offrir aux étudiants, enseignants ou cadres administratifs de ses universités membres au Moyen-Orient des activités de sensibilisation et de formation à la médiation, en mode présentiel ou virtuel selon la demande des établissements et la situation sanitaire.

L'objectif principal de cette action en médiation est de développer chez le public universitaire une écoute active et une capacité à mieux communiquer, mais aussi de diffuser une culture de paix et de dialogue dans les universités.

L'AUF Moyen-Orient publie cet appel à candidatures, qui a pour finalité d'identifier les établissements intéressés à co-organiser ce type d'atelier à distance ou en présentiel au profit de leur public étudiant et académique.

Les demandes d'appui doivent être présentées dans le cadre d'un dossier rempli conformément au calendrier de l'appel à manifestations d'intérêt, téléchargeable depuis le site internet de l'AUF Moyen-Orient (www.auf.org/moyen-orient).

2. PROFIL DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DEMANDANT LA FORMATION

L'établissement demandeur doit :

- être membre de l'AUF dans la région Moyen-Orient ;
- prévoir la formation pour 25 à 30 apprenants ;
- communiquer à l'AUF la liste des noms des apprenants inscrits à l'atelier ;
- exiger l'assiduité des inscrits à la formation ;
- être prêt à intégrer le contenu de la formation dans le cursus et le reconnaître sous forme de crédits (selon un format non imposé) ;
- assurer la disponibilité des apprenants pour le bon déroulement de la formation demandée ;
- produire un avis motivé de l'établissement (recteur ou président de l'université, directeur de l'établissement ou doyen de la faculté concernée...) pour proposer la formation à son public ;
- produire l'ensemble des pièces demandées ;
- déposer le dossier de candidature dûment rempli dans les délais impartis.

Public cible :

- Étudiants inscrits dans l'établissement demandeur de la formation provenant d'une même filière ou de départements différents ;
- Enseignants rattachés à l'établissement demandeur ou se trouvant dans le même pays ;
- Cadres administratifs des universités membres.

L'atelier est prévu pour 25 à 30 apprenants.

Si le nombre des inscrits est supérieur à 30, deux ateliers peuvent être demandés par le même établissement pour un public différent.

Il est souhaitable qu'étudiants et enseignants ne soient pas regroupés dans un même atelier.

La présence d'un enseignant dans une session réservée aux étudiants peut être jugée nécessaire.

Chaque apprenant se verra remettre une attestation de participation à la fin de la session co-signée AUF, CPM et université d'accueil.

3. CONTENU / LANGUES / VOLUME HORAIRE / DUREE

Le CPM de l'USJ proposera ses formateurs, qui sont des médiateurs, pour animer les ateliers.

Le contenu de la formation est conçu par le CPM et validé par l'AUF Moyen-Orient. Il sera donné en français, en arabe ou en anglais selon le souhait de l'université d'accueil. Les demandes relatives à une formation en langue française seront privilégiées.

La formation a comme volume horaire 6 heures pour un atelier de sensibilisation ou 18 heures pour une session avancée. A noter que la session avancée ne peut être donnée qu'à des personnes ayant déjà suivi un atelier d'initiation.

Il revient à l'établissement demandeur de préciser la période et les dates de sa tenue.

4. DEPOT / PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'AUF Moyen-Orient procède à l'examen des dossiers puis émet un avis en concertation avec le CPM. Les résultats sont portés à la connaissance des établissements demandeurs par courrier électronique et sur le site régional de l'AUF Moyen-Orient.

5. CALENDRIER

17 janvier 2022 : Lancement, mise en ligne et diffusion de l'appel à candidatures par l'AUF

31 mars 2022 : Clôture de l'appel à candidatures

Début mai 2022 : Sélection des demandes, publication des résultats

Entre juillet et décembre 2022 : Mise en œuvre des ateliers de formation jusqu'à fin 2022

6. MODALITES ET NATURE DU SOUTIEN FINANCIER

Le soutien de l'AUF Moyen-Orient comprend au maximum la prise en charge du médiateur (honoraires et en cas de mobilité, titre de transport, assurance-maladie, accident et rapatriement, indemnité forfaitaire journalière).

En cas de mobilité, l'établissement universitaire demandeur de la formation assure l'accueil à l'aéroport et les repas du formateur et des apprenants pendant toute la durée de la formation.

Pour les ateliers se tenant en dehors du Liban, l'hébergement du médiateur sera à la charge de l'établissement demandeur de la formation, si possible.

Tout co-financement associé à cette formation est encouragé.

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, pour être recevable, doit comprendre la totalité des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature dûment complété par l'établissement qui fait la demande d'appui ;
- Le type du public visé et le nombre approximatif des apprenants (*la liste des noms des apprenants sera communiquée avant la tenue de la formation*) ;
- Engagement de l'établissement demandeur de la formation à intégrer le contenu de la formation dans le cursus et le reconnaître sous forme de crédits sera considéré comme un plus pour que la demande soit acceptée ;
- Engagement de l'établissement demandeur à permettre la disponibilité des apprenants pendant la durée de la formation ;
- Avis motivé de l'établissement (recteur ou président de l'université, directeur de l'établissement ou doyen de la faculté concernée...) pour proposer la formation à ses étudiants ou ses enseignants ou cadres.

8. CONTACTS

Pour toute question relative à l'appel, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

AUF Moyen-Orient

(Arabie Saoudite, Chypre, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie,
Irak, Iran, Jordanie, Liban, Pakistan, Qatar, Palestine, Soudan, Yémen)

Espace des lettres, Rue de Damas,
B.P. 11-81 Beyrouth, Liban

Contact: Madame Mirande KHALAF, Responsable de projets
Téléphone : +961 1 420 270 / **Courriel** : mediation-mo@auf.org
Site web: <http://www.auf.org/moyen-orient>

Consulter le site de la DRMO <http://www.auf.org/moyen-orient> pour les mises à jour éventuelles.